



COMMUNIQUÉ Pour diffusion immédiate

Projet éolien Des Neiges – Secteur Sud

APPUI DE TOUS LES MAIRES DE LA MRC À UN PROJET ÉOLIEN RESPECTUEUX DE L'ENVIRONNEMENT ET DE LA COMMUNAUTÉ

Château-Richer, le 8 février 2023 – La MRC de La Côte-de-Beaupré annonce son appui à la réalisation du Projet éolien Des Neiges – Secteur Sud présenté par la Société de projet BVH1 s.e.n.c, formée d'un partenariat entre Boralex, Énergir et Hydro-Québec. De façon unanime, le Conseil de la MRC, ainsi que l'ensemble des conseillers municipaux, affirment leur volonté de voir se concrétiser ce projet qui bénéficiera à terme à l'ensemble du territoire tout en respectant les aspects environnementaux, sociaux et économiques.

Bien que plusieurs étapes restent à franchir, le projet s'inscrit en tout point avec la vision stratégique de développement durable des collectivités de la MRC de La Côte-de-Beaupré adoptée en 2013, fruit d'un important exercice de consultation auprès d'une centaine d'acteurs du milieu.

« Le premier plan d'action 2013-2018 a permis l'implantation d'un parc éolien communautaire sur le territoire organisé (TNO) Lac-Jacques-Cartier, et le second plan d'action 2020-2025 prévoit de poursuivre le développement d'énergies renouvelables. Le Projet éolien Des Neiges – Secteur Sud s'inscrit dans cette logique de planification et constitue donc une continuité dans le développement de nouvelles ressources énergétiques propres. Il revient désormais à Boralex, Énergir et Hydro-Québec d'optimiser le projet pour qu'il soit acceptable économiquement, écologiquement et socialement. La MRC s'engage à veiller aux intérêts régionaux en restant à l'écoute des préoccupations du milieu », assure M. Pierre Lefrançois, préfet de la MRC de La Côte-de-Beaupré et maire de L'Ange-Gardien.

L'éolien au service de la communauté

Grâce à des revenus d'environ 2 M\$ par année en moyenne, le parc éolien communautaire actuel a permis à la MRC de La Côte-de-Beaupré de financer de 2016 à 2023, 89 projets dont l'objectif principal est d'améliorer la qualité de vie des citoyens. Les aides financières octroyées par la MRC à des fins d'immobilisations représentent un levier financier majeur.

En effet, le montant total des engagements financiers de la MRC s'élève à 20 M\$ et a permis des investissements totaux de 65 M\$ dans notre région. Les dons et commandites ainsi que les programmes d'aide accordés ont aussi permis de financer divers événements et organismes de notre communauté.

« Les membres du Conseil de la MRC souhaitent poursuivre ces efforts pour offrir une qualité de vie enviable à leurs citoyens. Ce nouveau projet éolien est une belle opportunité de diversifier les sources de revenus de la MRC, qui assure un rôle de gouvernement de proximité, et d'alléger le fardeau fiscal des contribuables pour réaliser, par exemple, des projets de développement structurants, et ce, au bénéfice de tout le territoire », ajoute le préfet.

Un projet respectueux de l'environnement

Cette prise de position s'inscrit dans une transition vers un avenir plus respectueux de l'environnement dans lequel les énergies renouvelables, dont l'énergie éolienne, jouent un rôle essentiel. En effet, le Projet éolien Des Neiges – Secteur Sud répond non seulement au besoin croissant indéniable en énergie propre et durable, mais il contribue également de façon significative à la réduction des émissions de gaz à effet de serre, favorisant ainsi la lutte contre les changements climatiques.

À propos de la MRC de La Côte-de-Beaupré

La Municipalité régionale de comté (MRC) de La Côte-de-Beaupré a été créée en 1981 en vertu de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme. Elle est constituée des neuf municipalités locales et villes suivantes : Boischatel, L'Ange-Gardien, Château-Richer, Sainte-Anne-de-Beaupré, Beaupré, Saint-Ferréol-les-Neiges, Saint-Joachim, Saint-Tite-des-Caps et Saint-Louis-de-Gonzague-du-Cap-Tourmente, auxquelles s'ajoutent les territoires non organisés (TNO) Sault-au-Cochon et Lac-Jacques-Cartier qui couvrent 85 % de la superficie totale du territoire de la MRC. Entre fleuve et montagnes, en passant par les chutes et canyons, le territoire de la MRC de La Côte-de-Beaupré recèle de nombreux attraits naturels, culturels, patrimoniaux et agrotouristiques exceptionnels !

- 30 -

Source :

MRC de la Côte-de-Beaupré | www.mrccotedebeaupre.com |

Contact média :

Anne-Marie-A. Savoie | annemarie@fernandezcom.ca |

C 418 934-7448